

LE GRÉSIVAUDAN LANCE UNE PRIME CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Après la prime air-bois, place à la prime chauffe-eau solaire. Le Grésivaudan lance une aide financière allant de 600 à 1 500 euros à destination des particuliers résidant sur son territoire.

Labellisé Territoire à énergie positive pour la croissante verte (TEPCV), le Grésivaudan est le premier, dans la foulée de la prime air-bois initiée en novembre 2015, à élargir son dispositif de soutien aux énergies renouvelables. La nouvelle prime concerne les chauffe-eau solaires comme les combinés (chauffage au sol + eau).

En un peu moins d'un an, 218 foyers ont bénéficié de la prime air-bois, d'un montant entre 800 et 1 200 euros.

A LIRE AUSSI SUR PLACE GRE'NET



Prime air bois : la Métro et le Grésivaudan s'attaquent aux particules fines

FOCUS - La Communauté d'agglomération de Grenoble et la Communauté de communes du Grésivaudan lancent, cet automne, la « Prime air bois ». Objectif : améliorer la qualité de l'air dans leurs...

Mots-clés : [chauffe-eau solaire](#), [grésivaudan](#), [Prime Air Bois](#)



[COMMENTEZ](#)

[LIRE LES COMMENTAIRES](#)

140 VISITES | 0 RÉACTION

